

Conditions de collaboration

1. Mise à disposition exclusive des locaux

Au rez-de-chaussée : vestiaire, grande salle de pratique, sanitaires, cuisine

Incluant :

- mobilier : 2 portes habits, 1 étagère Kallax blanche, 1 canapé, 1 table ovale, 1 banc, 4 chaises vertes, 1 commode en bois, 1 armoire, 3 chaises noires dans le vestiaire
- matériel : 14 tapis de yoga grenat, 16 coussins, 12 couvertures, 20 blocs, 10 sangles, 10 bolsters, 6 ballons, 2 grands thermos, vaisselle, bougies.
- Enceintes murales Klipsch the five (télécommande – mode d'emploi)
- matériel de nettoyage dans l'armoire à balais de la cuisine

2. Conditions de paiement

La validation de votre réservation ne se fera qu'après avoir procédé au paiement. Si vous ne finalisez pas votre réservation, celle-ci est automatiquement annulée.

Votre réservation ne peut être modifiée qu'en cas de force majeure (certificat médical, accident).

En cas de résiliation jusqu'à 30 jours avant l'évènement, nous vous remboursons 50% de votre location. Passé ce délai, le montant total est dû.

3. Porte d'entrée

Un code d'accès vous sera envoyé la semaine avant la date de l'évènement pour accéder à la salle.

4. Salle de pratique

Nous vous demandons de ne jamais entrer avec vos chaussures dans la salle de pratique, par respect pour le sol et le lieu.

Nous vous prions de ne pas manger ni boire dans la salle ; pour ce faire, la cuisine est à votre disposition.

La porte fermée qui se trouve dans la salle et un local réservé aux enseignant.es du centre, il ne vous est pas accessible.

Les gongs qui se trouvent dans la salle ne peuvent pas être utilisés et ne doivent pas être déplacés. S'ils occasionnent des gênes nous vous prions de nous en avvertir pour que les propriétaires les déplacent.

Des sacs de tri pour papier, carton, PET sont à votre disposition en bas de l'armoire qui se trouve à votre droite en entrant dans la salle.

Des enceintes sont à votre disposition dans la salle. Afin que tous les intervenants puissent en profiter et pour des raisons techniques, nous vous demandons de vous déconnecter du Bluetooth à la fin de votre atelier. Les enceintes ne doivent pas être bougées. Si vous avez des doutes pour l'utilisation de celles-ci, un petit mémo sur trouve avec la télécommande

sur le bord de la fenêtre. Si les problèmes persistent, merci d'appeler le numéro qui figure sur ce contrat.

5. Rangement et nettoyage

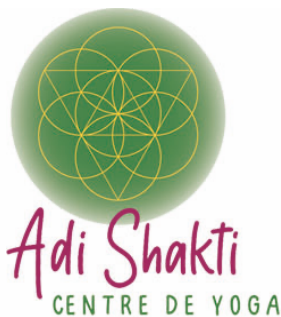
Tout le matériel mis à disposition (tapis, coussins, couvertures) est à ranger soigneusement après utilisation. Vous trouverez tout le matériel dédié au nettoyage dans le meuble situé tout à gauche à la cuisine.

Le centre doit être rendu en bon état et nettoyé (cuisine, salle de pratique, wc). En cas de nettoyage insatisfaisant un forfait de CHF 50.- vous sera facturé.

Les déchets organiques et les fleurs doivent être repris à la fin de l'atelier et ne sont pas à mettre dans la poubelle.

6. Élection de domicile et for

Pour tous les conflits qui pourraient naître de l'interprétation et de l'application du présent contrat, les autorités de conciliation et les tribunaux du for de situation de l'Association sont seuls compétents pour trancher toutes les contestations entre les deux parties.



Rue d'Italie 29, 1800 Vevey